



# CAMIGNAN

Bulletin d'informations municipales N° 38 - Janvier 2025

**8** Travaux  
et aménagements

**19** Festivités  
de Noël

# Sommaire



# édito

Édito 01

C'est d'actu 02



Pôle Seniors Les Aînés 03

Accueil et démarches 04

Conseil des Jeunes 05



Nouveaux Commerces 05

La Bastide Sainte Cécile 06

Travaux et Aménagements 08

Transition Écologique 10



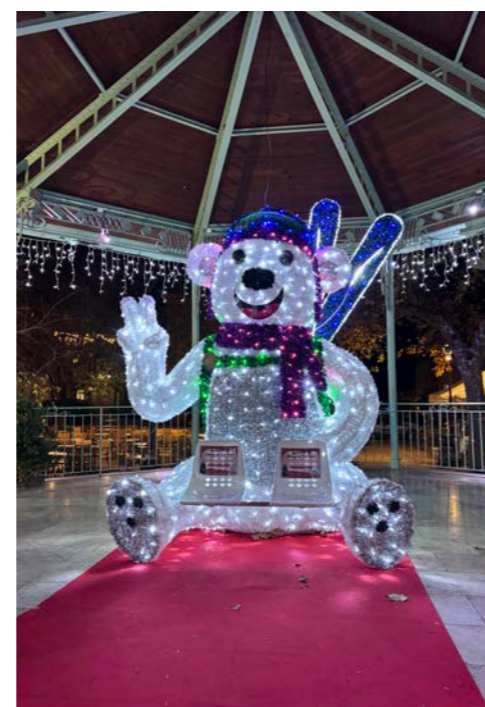
Débroussaillage (OLD) 12

Enfance et Jeunesse 14

Ça s'est passé en Octobre 16

Ça s'est passé en Novembre 18

Festivités de Noël 19



Vie associative 22

Devoir de Mémoire 23

Expression Libre 24

## Chères Arcoises, Chers Arcois,



**E**ncore une année qui vient de se clôturer, laissant place à 2025. Ce dernier trimestre a vu s'échelonner la reprise des écoles, l'ouverture de la bastide Sainte-Cécile pôle e.culturel, et bien d'autres choses, pour s'achever sur les fêtes de Noël et du nouvel an.

Que l'on soit concerné par l'animation, l'enfance et la jeunesse, les aînés, bref, tout ce qui fait la gestion d'une ville qui se doit de penser à tous, vous trouverez dans ce Caminan un aperçu de la vie locale !

Après la bastide ce fut au tour des vestiaires de la salle désormais nommée Patrick Collette, d'être inaugurés ! Un moment important pour le sport local car le sport est primordial pour la santé et le bien-être.

Ce qui est bon pour la santé, c'est l'avancée du projet de pôle médical que nous mettrons en exergue dans la revue, qui comme l'an dernier paraîtra en mars. Le départ du docteur Vincent ne fait plaisir à personne, tant parce qu'il est un très bon médecin, que par la disparition de l'un de nos médecins traitants. J'ai rencontré un médecin entre temps, mais habitant trop loin elle a décliné l'offre. Mais mon équipe et moi-même ne renonçons pas, et continuons à chercher des solutions.

Il est également primordial d'assurer votre bien-être, au sens ici de votre sécurité, lors d'épisodes pluvieux méditerranéens, tels que celui que nous avons connu en novembre dernier. Nous n'avons pas à déplorer de gros dégâts, et ceux individuels n'ont heureusement pas été « dramatiques ». On peut s'en réjouir quand on voit ce qu'il peut arriver chez nos voisins.

Mais il n'y a pas de place au hasard.

Lors de pluies intenses, tout ne peut être empêché. Et je ne ferai ni démagogie, ni de promesses électorales en vous disant le contraire. Cependant, force est de constater que là où la commune est intervenue, la situation s'est grandement améliorée. Concernant la DIG, déclaration d'intérêt général, procédure instituée par la loi sur l'eau, elle n'a pas pu être mise en œuvre car un contentieux est en cours.

Mais parfois, le temps joue pour nous. Un bureau d'études rencontré à l'automne semble confirmer ma position. Je ne manquerai pas, avec l'équipe municipale, de vous faire part de cela dès que j'aurai les nouveaux éléments de ce bureau.

Pour clore cet édito sur une note plus légère, et laisser place à la lecture du Caminan, je voudrais remercier chaque personne qui contribue à la qualité de vie des Arcs, à son attractivité et à sa chaleur. Je remercie donc les élus de l'équipe qui m'accompagnent ainsi que ceux du groupe Longo Maï qui œuvrent à nos côtés, toutes les associations, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les professions libérales, nos services de secours et les forces publiques, ainsi que tous les agents de la commune et de l'agglomération. Et bien évidemment, je voudrais vous remercier vous, chères Arcoises, chers Arcois qui aimez notre commune, la respectez et qui non seulement appréciez de vivre ici, mais ne pourriez envisager, comme moi, de vivre ailleurs !

Alors, je vous souhaite en mon nom et au nom de toute la municipalité une excellente année 2025 !

Que la joie illumine tous vos jours, tout comme les sentiments de paix et de bonheur ! Que votre année aux Arcs soit belle et heureuse !

Bien à vous

Le Maire, Nathalie Gonzales

Directeur de la publication : Nathalie GONZALES

Conception et réalisation : Creamania, Service communication de la Mairie des Arcs/Argens, Emilie Grossi-Wagner

Rédacteur en chef : Nathalie GONZALES

Crédits photos : Mairie des Arcs/Argens et Sébastien Fabret - Crédits illustrations : Freepik

Retrouvez nos actualités sur [www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr](http://www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr) sur nos pages facebook, Instagram et Youtube

Ville les Arcs sur Argens

# C'est d'actu !

## La Police municipale patrouille à vélo



L'achat de deux vélos à assistance électrique a accéléré la création de patrouilles VTT.

Plus mobile, la patrouille peut désormais effectuer des rondes sur la Vigne à Vélo, et parcourir des endroits non accessibles en véhicule.

Ce nouvel outil va faciliter le contact avec la population, notamment avec les plus jeunes, dans un esprit de dialogue pro-actif.

Cet équipement de la Police Municipale a été subventionné à hauteur de 50% par la Région Sud, dispositif 'Région sûre'.



## AVIS AUX ÉLECTEURS - RÉVISION ÉLECTORALE

Nous procédons actuellement à la mise à jour des listes électorales.

Suite aux dernières élections, plusieurs retours nous ont été faits concernant les propagandes et cartes électorales, mentionnant que certaines personnes ne seraient plus domiciliées à l'adresse indiquée.

Si vous avez changé d'adresse ou si vous constatez des erreurs sur vos informations électorales, nous vous encourageons à effectuer les démarches nécessaires.

Ainsi, en cas de déménagement à l'intérieur de la commune, nous vous remercions de nous adresser un justificatif de domicile récent, qui est obligatoire dans la procédure. Le risque, étant d'être radié des listes électorales et de ne pas pouvoir ainsi participer aux prochaines élections. En effet l'INSEE impose dans ce cas d'effectuer la radiation.

Pour toute mise à jour de vos informations ou pour toute question relative à votre inscription, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie (service des élections) : au 04 94 47 56 70.

## Pôle séniors

Le programme « CAP Sport Santé Séniors » lancé par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var (CDOS) avec GV Trans a débuté pour le plus grand plaisir des participants. Proposé aux séniors qui ne fréquentent pas de club sportif ou n'ont pas l'habitude de faire du sport, ce programme permet aux séniors de « bouger », car garder une activité physique est primordiale... à tout âge.



Activité avec le CDOS

## Les Aînés

### Du nouveau au Cepoun !

Depuis le mois de septembre, nos aînés participent à de nombreuses activités :

Atelier informatique proposé gratuitement aux adhérents du Foyer, visite de l'Hôtel Départemental du Var pour l'exposition sur « Les routes de la soie », balade gourmande sur la promenade Max Carzoli.

Le 17 septembre, Madame Ghislaine Revaud a fêté ses 80 ans, un gâteau a été offert et une jolie plante lui a été remise par la

municipalité, des présents qui lui ont fait très plaisir.

Le renouvellement d'un partenariat entre la commune et le Lycée Professionnel Agricole des Arcs permet cette année encore aux lycéens d'organiser des activités pour nos séniors, des rencontres intergénérationnelles importantes pour tous.

« Le Cepoun » a également proposé à ses membres des parties de scrabble et belote, la visite de la bastide Sainte-Cécile... De bons moments en bonne compagnie.



Atelier informatique



De bons moments pour nos aînés

# Améliorer l'accueil et faciliter les démarches

## Nouveau système de gestion des administrés

Nous avons récemment mis en place un système de gestion des visiteurs dans l'hôtel de ville, avec pour objectif de garantir la sécurité de tous, en permettant une gestion plus fluide et plus efficace du public qui se rend dans nos services.

A votre arrivée à l'accueil de la mairie nous vous invitons à vous enregistrer sur une tablette mise à votre disposition.

Vous saisissez votre nom et le service où vous souhaitez vous rendre, cela prend quelques secondes.

En cas de difficulté à utiliser la tablette, nos agents d'accueil sont bien sûr disponibles pour vous aider.

Ce système nous permet de mieux comprendre le flux de personnes dans l'hôtel de ville, d'améliorer l'accueil en fonction de vos besoins mais aussi de renforcer nos procédures d'évacuation en cas d'urgence.

A votre sortie, une enquête de satisfaction est proposée pour recueillir vos retours et nous permettre d'améliorer encore nos services.

Soyez assurés que les données enregistrées ne servent qu'à des



Tablette de gestion des visiteurs

fins de gestion de sécurité et d'accueil, nous respectons toutes les normes en matière de protection des données personnelles.

Nous comptons sur votre coopération pour faire de cette tablette un outil efficace. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à nous en parler à tout moment.

## Portail Service-Public

Depuis avril, notre commune est reliée au portail Service-Public pour les demandes d'actes d'état civil.

Désormais, vous pouvez les obtenir, selon les conditions de délivrance, en vous connectant à : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Vous pouvez aussi effectuer les démarches pour le recensement citoyen (16 ans révolus) par ce portail.

87 télédocs ont été traités depuis sa mise en fonctionnement



# Le Conseil Municipal des Jeunes

## Une nouvelle équipe investie

La rentrée de novembre a marqué le début d'une nouvelle mandature pour le CMJ, avec une cérémonie d'installation qui s'est tenue le lundi 4 novembre.

Les nouveaux conseillers ont rencontré les responsables des services et leurs élus en toute convivialité.

Mme le Maire leur a remis officiellement leurs écharpes, symboles de leur engagement en tant que jeunes représentants de la commune.

Pour cette nouvelle mandature, les jeunes auront la possibilité de s'impliquer davantage dans le fonctionnement des projets, en étant au cœur de l'action. De la même manière que les Conseillers municipaux, ils pourront porter des projets et les mener à bien, accompagnés des services et des élus de la ville. Leur participation pourra se faire à la hauteur du temps dont ils disposeront.



Nos jeunes en Conseil Municipal

Ainsi, ils participeront à tout ou partie d'un projet, seul ou en groupe, et montreront ainsi leur volonté de contribuer à la vie locale et à la citoyenneté.

Bienvenue à ce nouveau groupe ! De beaux projets se dessinent, nous vous en parlerons dans les mois à venir.

## Les nouveaux commerces

lov now

### LØV NOW

Activité : Fabrication de composteurs collectifs et individuels en bois. Accompagnement à l'installation et suivi de sites de compostage

📍 RN7, Les Plainons  
83460 Les Arcs sur Argens  
☎ 06 41 25 33 29 - 07 88 51 43 82  
✉ direction@lov-now.com



### ORBELLE COUTURE

Activité : Retouches de vêtements et travaux d'ameublement, couture à domicile aux Arcs et alentours

📍 Service à votre domicile  
☎ 06 62 96 94 40  
🌐 www.orbelle.fr



### RÉMI GOTTRANT

Activité : Agent immobilier indépendant

📍 83460 Les Arcs sur Argens  
☎ 06 74 51 68 89  
✉ r.gottrant@bskimmobilier.com



### ANTIQ VINTAGE

Activité : Antiquité, Brocante, Collection, Décoration

📍 17 Avenue Jean Jaurès  
83460 Les Arcs sur Argens  
☎ 06 77 94 72 55 - 06 61 77 78 68  
06 12 14 97 60

# À la Bastide Sainte-Cécile

## Pôle e-culturel

### Avez-vous déjà visité un écomusée de l'olive interactif ?



Venez visiter la Bastide Sainte-Cécile Pôle e-culturel  
Un écomusée de l'olive interactif et bien plus encore !

**Du mardi au samedi**  
10h-12h & 14h-17h

adulte : 6€ / enfant (+ de 6 ans) : 4€

Les Arcs sur Argens

Bastide Sainte Cécile - 800 route de Sainte Cécile  
83460 LES ARCS - 06 84 75 78 89  
www.bastidesaintececile.com

scannez moi

LES ARCS SUR ARGENS - LE VIVANT TECHNOLOGIE

Dès la création de ce lieu, la volonté a été d'instituer un lien entre le visiteur, et ce qu'il observe et découvre.

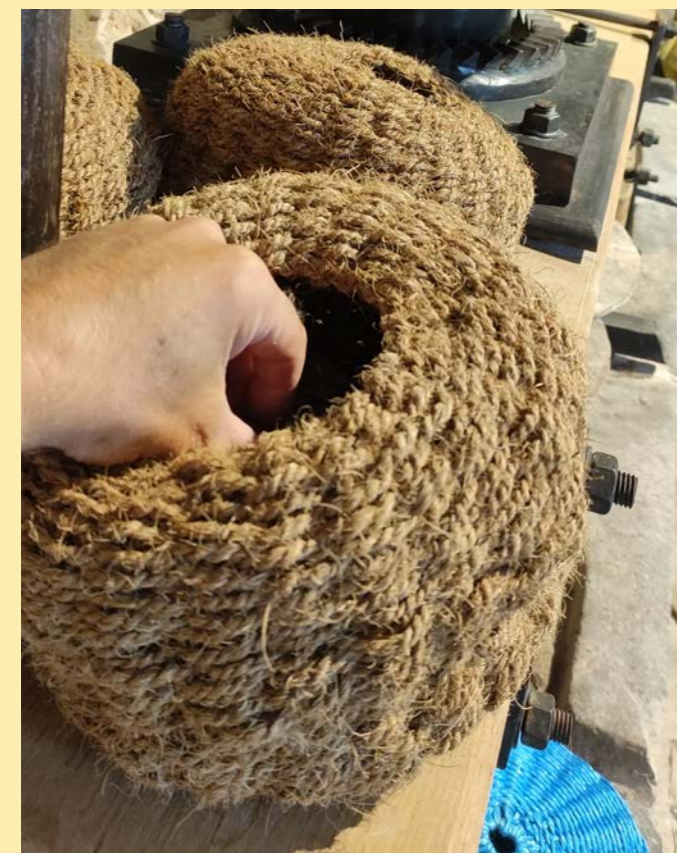
Depuis le parking de la Bastide Sainte Cécile et tout au long du parcours jusqu'à l'écomusée suivez le chemin de l'olive en parcourant les panneaux expliquant l'olivier, sa taille, son cycle de vie naturel, le travail dans l'oliveraie, etc et l'eau, sa source, son partage, ses utilisations.

Après un passage par l'accueil où vous sera remis le plan de visite vous découvrirez dans le moulin traditionnel, des maquettes interactives, panneaux connectés et d'autres dispositifs multimédias innovants pour vous permettre de mieux appréhender les lieux.

Dans la 2<sup>ème</sup> partie, le moulin à ressece, se mêlent vestiges de l'activité économique et projection moderne.

Un lieu accessible à tous et unique en Dracénie!

Nous vous y attendons du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.



### Journées Européennes du Patrimoine

#### – 21 et 22 septembre

La date de l'inauguration officielle de la Bastide Sainte Cécile n'a pas été choisie au hasard. Les 21 et 22 septembre se tenaient en effet les Journées Européennes du Patrimoine. Quel moment idéalement choisi pour donner l'opportunité aux Arcois d'explorer dans son intégralité ce magnifique exemple de patrimoine local.

Ainsi, toutes les ½ heures, notre guide diplômée proposait une visite guidée des moulins, mais également des différentes salles dédiées aux conférences et à la culture.

Les visiteurs ont pu observer une exposition de photos retraçant l'évolution de la Bastide au fil des travaux, ainsi que les œuvres de la sculptrice Stéphanie Bekkering, ou échanger avec l'équipe de l'association Gulliver, spécialiste de la médiation scientifique qui a son siège sur place.

Ces visiteurs ont eu le privilège de la découverte avant l'ouverture officielle au public le 8 octobre dernier.

### Concert du Trio Rossitza Milovska

#### – 15 novembre



Une salle pleine a eu le plaisir d'écouter Rossitza Milevska, Cédric Le Donne et David Tallent au tout nouveau Pôle e-culturel.

Autour d'un répertoire allant du jazz aux musiques actuelles, en passant par les grands classiques et des improvisations exclusives, les artistes, par leur virtuosité et leur convivialité

ont fait de ce concert un moment d'échanges précieux avec le public.

Une ambiance chaleureuse et vivante qui donne le la de la prochaine programmation.



### Fête de la Science 2024

#### – 12 et 13 octobre

Apprendre en s'amusant, une belle approche mise en pratique à l'occasion de la Fête de la Science 2024 par l'équipe de la Bastide Sainte-Cécile.

Les arcois se sont déplacés en famille pour participer aux ateliers organisés sur des thématiques bien sûr en lien avec l'écomusée de l'olive : circulation de la sève, besoins en eau des arbres, les différents états de l'eau et bien plus encore! Une première participation prometteuse, rendez-vous en 2025 pour la prochaine Fête de la Science aux Arcs !

### Exposition Océan – Association Gulliver

#### – Du 6 novembre au 20 décembre

L'association Gulliver, partenaire de la ville, a proposé sa toute première exposition sur le site de la Bastide Sainte Cécile.

Cette exposition sur le thème "Océan" a été réalisée en partenariat avec Récifs"O" Crochet. Elle proposait des panneaux pédagogiques, des fossiles et des activités sur l'apparition et l'évolution de la vie dans les océans, ainsi qu'un récif très original réalisé au crochet ! Une manière ludique et pédagogique de mettre l'accent sur la préservation des océans.



Visite de l'expo par le maire et ses adjoints

### Club Sciences – Association Gulliver



L'association Gulliver propose un nouveau Club Sciences pour découvrir la démarche scientifique et expérimenter autour des sciences naturelles (biodiversité, évolution, environnement, climat et plus encore). Au programme pour les enfants de 8 à 12 ans : des ateliers scientifiques, la création de leurs propres

projets et expériences, des visites et rencontres avec des scientifiques de la région et de nombreuses découvertes ! Le Club Sciences a lieu un mercredi par mois de 14h30 à 16h en période scolaire. Renseignements sur le site de l'association : [www.gulliver-sciences.fr](http://www.gulliver-sciences.fr)

# Travaux et aménagements

## Ne m'appellez plus « salle polyvalente » !

En effet le 11 décembre la salle polyvalente a enfin trouvé un nom. Elle se nomme désormais « **Salle Patrick Collette** ».

Cette même date a été choisie pour inaugurer les tous nouveaux vestiaires ainsi que la rénovation des anciens qui dataient des années 80.

En présence de Madame la Sous-Préfète Myriam Garcia et des élus de la commune, Madame Le Maire a inauguré ces nouvelles installations et a ensuite dévoilé la plaque au nom de Patrick Collette. Entraîneur et Manager Général de l'ASA Basket de 1978 à 2001 il voit désormais son nom s'afficher à l'entrée de cette salle qui a abrité et abritera encore les exploits des sportifs arcois. Bravo et félicitations pour cet hommage bien mérité.



## Retour sur les travaux :

Avec les Jeux Olympiques, l'année 2024 résolument sportive était le bon moment pour redonner modernité et confort aux équipements du stade Gilles Rouvier et de la salle Patrick Collette.

Les vestiaires vieillissants ont été rénovés entièrement et la surface a été étendue avec la création d'un nouveau bâtiment de 190m<sup>2</sup>. La partie rénovée, dont l'intérieur a été complètement refait, accueille 2 vestiaires avec douches pour les équipes de foot, 2 vestiaires avec douches pour les équipes de basket, un vestiaire arbitre, deux locaux de rangement transformables en 3<sup>ème</sup> vestiaire si besoin, et un bloc sanitaire. L'intégralité du bâtiment a été isolé, et recouvert d'un bardage en bois de pin douglas.

L'éclairage a été modernisé avec des leds qui permettent désormais une basse consommation énergétique (6000 watts au lieu de 15 000) tout en assurant la puissance nécessaire à la tenue des matchs.

Le nouveau bâtiment accueille 2 vestiaires avec douches, à destination des équipes de foot, des sanitaires pour les sportifs, et un sanitaire public. Le tout recouvert par une terrasse pouvant servir aux spectateurs, ou aux fins de match conviviales. Le vestiaire arbitre côté foot a aussi été entièrement refait.

L'ensemble redonne la possibilité aux clubs arcois de recevoir des équipes pour les matchs, et d'entraîner leurs adhérents dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. Les arcois et les scolaires pourront en bénéficier également.

# Nos services techniques ont contribué ces derniers mois à apporter des améliorations dans les écoles et sur les routes

## Groupes scolaires Jean Jaurès et Hélène Vidal

L'entretien courant des écoles nécessite des passages fréquents de nos agents, parfois pour de petites réparations et parfois pour des travaux qui ne se voient pas et qui ont pourtant leur importance; Cet automne ils ont procédé au curage des canalisations d'assainissement, et notamment les bacs à graisse de la cantine.

Dans la salle informatique, les menuiseries et le moteur de la VMC ont été remplacés, ainsi que l'éclairage pour faciliter et améliorer le confort visuel des enfants.

## Multiaccueil Le Greou

La clôture a été remplacée et réhaussée sur toute l'enceinte de la crèche, avec le soutien de la CAF.



## Entretien des voiries

Nos agents ont travaillé en régie pour entretenir les chemins de la commune afin de garantir la sécurité de tous : Chemin des eaux des vives, Ancien Chemin de Flayosc, Chemin de Fabrègues, Chemin de Saint Jean, Chemin de la Cognasse pour un montant de 100 000€.



Chemin du Baguicé

## Réfection du Chemin du Baguicé

Chaque année, la commune investit dans ses voiries, pour les rendre durables, agréables, sûres et plus adaptées. Cet automne, le Chemin du Baguicé a été regoudronné entièrement.

La qualité de la bande roulante est optimisée grâce à un enrobé, et la perméabilité conservée sur les bas côtés pour limiter les ruissellements.

Coût des travaux 90 000€

## Les cimetières communaux

Des travaux sont prévus en 2025.

En amont, des démarches de renouvellement sont entreprises car de nombreuses concessions funéraires arrivent à échéance au cimetière du Thélon.

A savoir : à l'expiration de la durée de la concession, le concessionnaire ou ses ayants droit peuvent demander le renouvellement auprès de la mairie dans un délai de 2 ans à compter de la date d'expiration. Si vous êtes concerné par cette situation, nous vous encourageons à prendre contact dès à présent avec le service Etat civil.



Colombarium

## Programme de reprise de concessions funéraires

Conformément à la réglementation, la commune procède à la reprise des concessions que les ayants-droits ne souhaitent pas renouveler. Cette procédure lancée en 2022 concerne actuellement cinq concessions funéraires.

# Transition écologique

## APIcité®

Le label APIcité® est un label national pour les collectivités qui aiment et s'engagent pour l'abeille et les pollinisateurs sauvages.

Lors d'une cérémonie nationale au Palais d'Iéna à Paris, le comité de labellisation a décerné le 20 novembre 2024 à la Ville des Arcs « 1 Abeille – Démarche reconnue » et a félicité la commune pour le renforcement de son engagement dans la défense de l'abeille et de l'environnement.

Plusieurs actions ont été valorisées pour cette labellisation :

- La protection et la restauration des espaces riches en biodiversité.
- L'accompagnement de la ville dans le dynamisme et le développement de l'apiculture. Notamment la mise à disposition d'espaces pour accueillir des ruches. Et la communication autour de la « Fête du Miel » qui met en avant tous les ans à l'automne les apiculteurs locaux et qui sensibilise les habitants et les scolaires aux enjeux environnementaux liés à l'abeille.



Balade en Réal

## Notre ferme maraîchère communale : une source d'inspiration

Le 3 octobre dernier, un an après avoir acquis notre ferme, nous avons reçu des élus et des agents de la région pour un partage d'expérience. L'Educ'tour a conduit les représentants des communes dans notre ferme maraîchère communale.

Une découverte qui pourrait planter une graine dans l'esprit de

certaines car l'intérêt a été fort de suivre notre modèle : produire des légumes bio, en circuit court et favoriser l'éducation à une alimentation plus saine et de meilleure qualité.

Une réunion avec Agribiovar a fait suite pour échanger autour des acquisitions de fermes maraîchères par les collectivités.

## Jardins Partagés communaux

Un potager, c'est une source de bien-être qui favorise la bonne santé. C'est l'occasion de sortir en plein air, de créer du lien social avec d'autres personnes, d'exercer une activité physique et de participer concrètement aux enjeux agroécologiques et climatiques.

Nous avons décidé de proposer à des arcois ne bénéficiant pas d'un jardin cultivable à leur domicile de disposer d'une parcelle au sein des jardins communaux partagés.

Venez jardiner, mais avec une règle incontournable : le jardinage sera « bio », les engrais chimiques y étant strictement interdits. 12 lots de 20 à 50 m<sup>2</sup> sont proposés, moyennant une contribution annuelle de 20€. Les candidatures motivées sont examinées par un comité de pilotage.

Des parcelles des jardins partagés restent disponibles !



Si vous êtes intéressé(e) n'hésitez pas à vous manifester à l'accueil de la mairie ou par mail à [schiancone@lesarcsurargens.fr](mailto:schiancone@lesarcsurargens.fr). Individuellement et collectivement, nous participons ainsi à la préservation de l'environnement et à la biodiversité.

## Agir pour la biodiversité en abritant mésanges et chauves-souris



### Mise à disposition de nichoirs à mésanges et gîte à chauves-souris

Ce projet a été impulsé par les agents communaux du comité « RSO » et a reçu l'adhésion des élus, car bien que d'apparence symbolique il revêt un réel intérêt et offre des effets positifs tant sur la biodiversité que sur le plaisir de chacun d'observer les oiseaux du jardin lors de la nidation.

Ainsi, à partir de décembre, la municipalité a décidé d'étendre le dispositif « Mon jardin responsable » en permettant aux Arcois qui le souhaitent d'obtenir gratuitement 1 nichoir à mésanges et 1 gîte à chauves-souris, par foyer.

### Pourquoi ce choix ?

Les mésanges sont d'excellents prédateurs naturels des chenilles processionnaires. En encourageant la nidification des mésanges, vous contribuez à leur régulation naturelle.

Les chauves-souris jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité. En installant un gîte à chauve-souris, vous créez un habitat propice à leur présence, favorisant ainsi l'équilibre de l'écosystème local.

### Le saviez vous ?

Les chauves-souris adorent les moustiques !

## Mon jardin responsable

Par ailleurs, des subventions de la mairie pour le financement de broyeurs de végétaux, de composteurs et de récupérateurs d'eau de pluie sont toujours disponibles.

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de 50 % du prix d'achat, plafonnée à hauteur de :

- 60€ pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie ;
- 200€ pour l'achat d'un broyeur de végétaux ;
- 40€ pour l'achat d'un composteur.

Pour plus d'information et le retrait d'un dossier, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie ou sur le site web de la commune : Accueil ► Le quotidien ► Aides sociales et financières ► Achat d'un broyeur, composteur et récupérateur d'eau de pluie.

# Obligation légale de débroussaillage (OLD)

Dans le Var, débroussailler son terrain et les abords de son habitation est une obligation réglementée par l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015.

Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de

votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

La commune des Arcs est très exposée au risque « feu de forêt », et le débroussaillage fait partie intégrante de la

défense des forêts contre l'incendie. Il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers.

**En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité.**

## Débroussailler, c'est quoi ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux autour de vos bâtiments ou autre équipement. Une fois le débroussaillage initial réalisé (généralement l'élagage), les suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.

- Dégager un gabarit de passage de 4 m sur les voies d'accès avec 2 m de débroussaillage.

Les modalités sont précisées dans l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015.

## Qui est responsable du débroussaillage ?

**Le propriétaire de l'enjeu (construction, chantier, parcelle classée en zone U, etc.) soumis à OLD est responsable du débroussaillage.**

En zone d'habitat relativement dense, il est fréquent que les zones à débroussailler se superposent. Le code forestier a défini des règles d'affectation de la responsabilité du débroussaillage :

- Si le propriétaire du fonds a lui-même une obligation sur cette surface, il est responsable du débroussaillage ;
- Si le propriétaire n'a pas d'obligation (ex : parcelle en zone naturelle non bâtie sans enjeu soumis à OLD). L'obligataire, dont l'enjeu soumis à OLD est le plus proche de la zone à débroussailler, est responsable du débroussaillage.

Il est donc nécessaire de faire un premier travail d'analyse à partir du plan cadastral disponible gratuitement sur le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)

Ainsi, selon la configuration de votre terrain, vous pouvez être amenés à débroussailler sur une parcelle voisine même si vous n'en êtes pas propriétaire.



## Comment débroussailler pour être en sécurité et en toute conformité ?

- Éliminer tous les bois morts, broussailles et herbes sèches ;
- Couper toute branche à moins de 3 m des constructions et des toitures ;
- Espacer les arbres de 3 m les uns des autres ;
- Maintenir rase la végétation au sol en période sèche ;
- Élaguer les branches basses jusqu'à 2,50 m de hauteur et supprimer les arbustes en sous-étage des arbres ;

## Procédure pour intervenir sur un fonds voisin

Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, vous devez demander au propriétaire, par lettre recommandée avec accusé de réception, le droit de pénétrer sur son terrain. S'il vous refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge et deviennent de sa responsabilité (administrative et pénale). Il vous faut en informer la mairie.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le débroussaillage est obligatoire pour certains propriétaires de bâtiments situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...**



## En matière de police judiciaire

Vous encourez une amende de 4<sup>ème</sup> classe (de 135€, montant maxi 750€ ou une amende forfaitaire majorée de 375€), et de 5<sup>ème</sup> classe (1500€) si votre terrain est implanté dans une ZAC, une AFU ou un lotissement.

Outre ces infractions contraventionnelles, en cas de mise en demeure non respectée, l'amende délictuelle est portée à 30€ par mètre carré non débroussaillé. Le tribunal peut également vous enjoindre, sous astreinte (taux compris entre 30€ et 75€ par hectare et par jour), de réaliser les travaux dans un délai imparti.



### LES BONNES RAISONS DE DÉBROUSSAILLER

**C'est éviter la sanction lorsque les travaux sont réalisés.**



## En matière de police administrative

La commune peut vous mettre en demeure de réaliser le débroussaillage, et assortir sa mise en demeure d'une astreinte d'un montant maximal de 100€ par jour. Vous aurez à payer cette astreinte à partir de la notification de la mise en demeure et jusqu'à ce que vous fassiez le débroussaillage, ou jusqu'à ce que le maire le fasse faire d'office à vos frais. Par ailleurs, lorsque vous n'avez pas procédé aux travaux prescrits par la mise en demeure à l'expiration du délai fixé, le maire peut saisir l'autorité

administrative compétente de l'État, qui peut prononcer une amende administrative pouvant aller jusqu'à 30€ par m<sup>2</sup> non débroussaillé.

Si le fait de ne pas avoir débroussaillé a permis la propagation d'un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000€ d'amende. S'il s'agit de votre logement, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire de 5 000€.

## En hiver c'est le moment de débroussailler !

La végétation est en sommeil profitez en. Aux beaux jours, et après la phase de floraison les herbes devront de nouveau être coupées.



Source : [var.gouv.fr](http://var.gouv.fr)

# Enfance et jeunesse

## Vive la rentrée

### La rentrée scolaire aux Arcs sur Argens

Le 2 septembre marquait le début d'une nouvelle année scolaire pour les élèves de nos écoles.

La commune a contribué au fonctionnement des classes en attribuant comme chaque année un budget de 24 000€ aux écoles pour acheter leurs fournitures scolaires : cahiers, supports de classe, matériel de bureau... et 21 600€ pour les transports et sorties scolaires. 2 écoles sur 3 sont labellisées EDDD (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable), en phase avec la politique de la commune. Après avoir, la 1<sup>ère</sup> année, distribué des gourdes à tous les élèves du CP au CM2, chaque année est l'occasion de poursuivre cette démarche afin de respecter nos engagements de commune zéro déchet plastique. Le 16 septembre Madame



le Maire et l'élue à l'administration écoresponsable ont distribué aux élèves de CP des gourdes qu'ils pourront désormais utiliser à l'école mais aussi lors des sorties scolaires et familiales, évitant ainsi les bouteilles jetables.



### La semaine du goût

– 14 au 18 octobre

Pendant toute une semaine le partage a été à l'honneur au multi accueil Le Greou. Les parents ont été invités à préparer leurs entrées et desserts fétiches pour les faire découvrir à l'ensemble des enfants. Dans les écoles primaires des chefs cuisiniers du village ont proposé des ateliers culinaires et des échanges. Une belle manière de s'ouvrir à de nouveaux horizons gustatifs pour nos jeunes... et leurs papilles!

### Remise des livrets de laïcité

– 9 décembre

« Le livre géant de la Laïcité » a été distribué par Madame le Maire le 9 décembre à tous les élèves de CMI de la commune. Cet ouvrage primé explique la laïcité de manière accessible et ludique. Créé par Jean-Michel Aupy en partenariat avec le rectorat d'Aix-Marseille, le livre permet aux jeunes de saisir les enjeux de la laïcité dans leur vie quotidienne et renforce leur compréhension du vivre-ensemble. Il sera distribué chaque année pour renforcer la sensibilisation de chaque enfant et permettre d'avoir un outil utilisable avec leur enseignant, lors des séances d'enseignement sur ce sujet.

Le petit plus : le livret est personnalisé pour la commune avec des repères arcoïses sur la couverture et un répertoire de noms de rues arcoïses avec les explications sur le lien entre les personnes et la République.



### Aventures inoubliables à l'ALSH

Les enfants n'ont pas manqué d'activités pendant les vacances de la Toussaint.

Ils ont participé à la fête d'Halloween (voir « ça s'est passé en octobre »), à des jeux sportifs et de nombreuses activités manuelles.

Les animateurs n'ont pas manqué d'idées pour occuper

les enfants puisqu'ils ont fait venir un jeu « Puissance 4 » géant au centre de loisirs.

Pour certains, la surprise de ces vacances a été la venue de 2 visiteurs, les mascottes Stitch (Disney) et Marcus de la série animée « Pat' Patrouille ». Des visiteurs magiques pour les plus jeunes qui ont été émerveillés.



### Le Pôle Ado

Le Pôle Ado a bénéficié de belles activités lors des vacances d'automne. Au programme de la première semaine : sortie à la base de loisirs François Léotard de Fréjus pour des jeux en plein air avec le Club Ado de Fréjus, sortie Paint ball, expérience de réalité virtuelle au Rétro World des Arcs, balade sportive en VTT sur les pistes de la forêt communale. Et pour le plaisir des papilles repas



asiatique, une découverte pour certains, suivi d'une séance ciné pop corn improvisée à l'école en raison d'une alerte météo.

Les jeunes ont les jours suivants profité d'une balade en calèche sous le soleil, aux Traits de Provence, avec pour plusieurs l'occasion de surmonter leur appréhension de l'animal pour finalement apprécier leur proximité.

Les jours ne se ressemblant pas, les participants ont aussi bénéficié d'une sortie Skate et trottinette aux P'Arcs de Loisirs, une matinée au Trampoline Park de la Garde, une activité hilarante dont les jeunes sont ressortis avec le sourire, suivie d'un pique-nique à la base de loisirs de Vidauban.

Et enfin Halloween, pour lequel les jeunes ont vraiment joué le jeu en venant déguisés, maquillés et équipés d'un accessoire effrayant. Après avoir dansé au son du DJ qui animait la place du Général de Gaulle, les participants ont



rejoint le local du club ado pour une « Soirée de la peur »!

Une quinzaine de jeunes participe en moyenne au Club Ado. N'hésitez pas à inscrire vos enfants.

Lors de toutes les activités du club, les minibus communaux sont mis à contribution pour le transport des jeunes en toute sécurité.

# Ça s'est passé en octobre

## Fête du Miel – 5 et 6 octobre

La 31<sup>ème</sup> Fête du Miel a été inaugurée sous un beau soleil par Madame le Maire et la Présidente des « Apiculteurs en Provence », association organisatrice de ce bel événement. Tout le week-end les visiteurs se sont pressés pour découvrir sur les stands des exposants des produits authentiques de la région : miel, pollen, pain d'épices, bougies à la cire d'abeille... Les enfants ont pu profiter d'animations pour tous les âges et d'un spectacle pédagogique et joyeux qui a ravi les petits comme les plus grands.

En amont de cette fête, des animations offertes par le Syndicat des Miels de Provence et des Alpes du Sud sur le thème de l'abeille ont été proposées dans les écoles de la commune. En effet, depuis le lancement de la Fête du Miel aux Arcs, l'accent est mis sur la pédagogie afin de sensibiliser les enfants (et leurs parents) au rôle de l'abeille



dans la nature, et à la nécessité de la protéger ainsi que tous les autres insectes pollinisateurs.

Cinq classes de moyenne section de maternelle des écoles Jean Jaurès et Hélène Vidal, ainsi qu'une classe de CP ont reçu l'animatrice Fanny Mercury. Avec son approche ludique et sensorielle et au travers d'histoires, de jeux et manipulations, elle a fait découvrir aux jeunes élèves la vie d'une abeille dans la ruche et dans les fleurs, sa place essentielle dans la nature et le rôle de l'apiculteur. Les enfants se sont aussi familiarisés avec quelques produits de la ruche : cire, pollen, propolis, et pour certains ont goûté pour la première fois au miel.

Une graine est semée, elle fera écho au sein des familles.

Un grand remerciement à Apiculteurs en Provence, à Anim' Nature et tous les acteurs et visiteurs de cette Fête du Miel. Rendez-vous l'an prochain !



## Marche pour Octobre Rose – 13 octobre

Une cinquantaine de marcheurs s'est mobilisée en ce beau dimanche d'octobre. Un groupe au départ de la mairie pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein dans le cadre de la campagne nationale « Octobre rose » et un autre au départ de Sainte-Roseline sous l'impulsion du groupe AXA, pour mettre en avant le combat contre l'endométriose.

Les deux groupes de marcheurs se sont réunis à l'entrée de la Vigne à Vélo comme l'an dernier pour un moment d'échange convivial autour de ces causes importantes.

Une collecte caritative a permis de remettre un don à l'Institut Paoli-Calmettes à Marseille, un des 18 centres régionaux de lutte contre le cancer de France.



## Halloween – 31 octobre

200 monstres ont envahi les rues et la place Général de Gaulle pour participer à l'événement organisé par le service événementiel, les jeunes du CMJ, des bénévoles, des élus et l'association le foot en marchant.

Atelier maquillage, peinture, découpe de citrouilles, chasse au trésor et beaucoup de bonbons ont fait de cet après-midi un moment de fête pour les enfants et leurs parents.

Le fameux concours de costumes effrayants a attiré une cinquantaine de participants très inventifs. Notre premier prix avait même costumé son ami à 4 pattes en araignée géante ! En soirée, le parvis de la mairie s'est transformé en « Dancefloor » monstrueux avec une ambiance joyeuse et intergénérationnelle ! Le Pôle Ado n'a pas raté cette belle occasion de se divertir et de participer à la soirée.



# Ça s'est passé en novembre

## Collecte de la Banque alimentaire

— 22 novembre

L'aide alimentaire est apportée tout au long de l'année. Elle permet aux plus démunis de faire face à certaines difficultés. La collecte de la Banque alimentaire a eu lieu le 22 novembre à Hyper U grâce au personnel du CCAS, aux bénévoles et aux élus. Elle a permis de récolter 877kg de denrées. Un vrai succès cette année, où malgré les difficultés les personnes ont joué le jeu et nous les remercions, car le moindre don est déjà un énorme geste !

La banque alimentaire fonctionne avec des bénévoles. Si des personnes sont intéressées pour rejoindre nos bénévoles, vous pouvez contacter le CCAS au 04 94 47 56 75.



## La prise d'armes du capitaine Puccini à la Bastide Sainte-Cécile

— 28 novembre

Le capitaine Puccini a choisi la Bastide Sainte-Cécile pour sa prise d'armes à la tête de la COB de la gendarmerie des Arcs, en présence de Madame le Maire, d'élus des communes des Arcs, de la Motte, Le Muy, Vidauban et Taradeau, ainsi que les autorités militaires et les commandants de brigade. Moment certes protocolaire mais qui permet de reconnaître l'autorité du nouveau chef pour les gendarmes de la COB. Nous souhaitons la bienvenue au Capitaine Puccini ainsi que toute la réussite dans l'entreprise de la mission qui est la sienne, sachant qu'un travail en relation étroite est d'ores et déjà engagé avec la commune et sa police municipale.



## Soirée de bienvenue des nouveaux arrivants — 29 novembre

Mme le Maire et les Conseillers municipaux, accompagnés d'un représentant du Conseil Municipal des Jeunes et des responsables des services, ont eu le plaisir de recevoir les nouveaux Arcois à l'Espace J.-C. Hugony. L'occasion de présenter les atouts de notre belle ville : patrimoniaux, économiques et naturels, et d'aborder les aménagements en cours, ainsi que les projets et enjeux actuels de la commune. Et surtout de faire connaissance.

Une soirée conviviale et chaleureuse qui s'est poursuivie autour du verre de l'amitié. Mme le Maire et toute l'équipe municipale souhaitent la bienvenue aux nouveaux Arcois et rappellent que chacun peut contacter les élus via la GRC : [grc.lesaressurargens.fr](mailto:grc.lesaressurargens.fr).



# Festivités de Noël

## Célébrons ensemble

### Marché de Noël

— 6 et 7 décembre

Les fêtes de fin d'année se sont installées en nocturne cette année avec le traditionnel Marché de Noël et ses stands artisanaux sur la place du Général de Gaulle, et un programme réjouissant avec pour la première fois un Karaoké géant en faveur du Téléthon en soirée le vendredi, après le lancement des illuminations.

Le samedi a été une journée bien remplie : animations gratuites pour les enfants, en présence du Père Noël, concert de l'association « Musique ensemble », démonstration de danse en faveur du Téléthon... En fin de journée, le feu d'artifice prévu a dû être annulé (mais reporté le 19 janvier à la Saint Sébastien) pour cause météorologique. Nous avons néanmoins clôturé les 2 jours en beauté avec notre traditionnelle descente aux flambeaux. Un moment inoubliable !



### Distribution des colis de Noël

— 10 décembre

Cette année, les élus ont distribué les colis de Noël le 10 décembre à la salle J.C Hugony, laissant le soin aux personnes empêchées de venir, de le récupérer à l'accueil de l'Hôtel de ville jusqu'au 5 janvier 2025.

Une distribution appréciée des bénéficiaires et une occasion d'échanger avec les élus présents.



## Gouter CÉPOUN & GRÉOU

— 10 décembre

Le multi accueil LE GREOU a ouvert ses portes aux aînés du CEPOUN.

Une tradition bien ancrée désormais et synonyme de partage et de joie.



## Au Foyer logement Notre-Dame et à l'Entraide Salésienne

— 12 décembre

Madame le Maire Nathalie Gonzales, accompagnée d'Emilie Grossi-Wagner élue à la communication, se sont rendues auprès des résidents afin de leur distribuer leurs colis et goûters de Noël, et passer un peu de temps avec eux et les équipes.



## Repas des anciens de 70 ans et plus

— 14 décembre

Le repas s'est déroulé à la salle Patrick Collette en compagnie de l'équipe municipale. Plus de 200 convives avaient répondu à l'invitation de Madame le Maire. Une belle réussite et une journée appréciée de tous.



## Repas de Noël au Cépoun

— 12 décembre

Nathalie Gonzales, Geneviève Dibo, Nathalie Chalopin et Emilie Grossi-Wagner ont déjeuné avec les aînés du Cépoun.



## Noël des équipes municipales

— 13 et 18 décembre

Le 13 décembre, élus et agents ont partagé le repas de Noël. Et le 18 décembre les enfants des agents ont été invités à la projection du film Mufasa, puis à la distribution de cadeaux et du goûter.

## Repas aux écoles

— 19 et 20 décembre

Le 19, les enseignants des 3 écoles ont déjeuné ensemble avec les élus, le personnel du service scolaire ainsi que la Direction Générale de la mairie. Les enfants ont quant à eux dégusté leur repas de Noël le vendredi 20, juste avant les vacances tant attendues !



## Noël dans les écoles

— Décembre

Madame le Maire a le plaisir chaque année d'offrir pour Noël une brioche, un Père Noël en chocolat ainsi qu'une clémentine à tous les élèves. Ces gourmandises sont dégustées soit à l'occasion d'un goûter en commun à l'école, soit à la maison.



## Noël au Gréou

— 19 décembre

Parents et enfants se sont rendus à la salle JC Hugony pour assister à un spectacle, puis à l'arrivée tant attendue du Père Noël. La distribution des cadeaux n'a pas éclipsé le goûter de Noël. Nos pitchouns avaient des étoiles plein les yeux, émerveillés par la magie de Noël !



## Visite aux forces de l'ordre

— 24 et 31 décembre

Comme chaque année, avant de penser à son propre réveillon de Noël ou de la Saint sylvestre, Madame le Maire, accompagnée d'élus, rend visite aux gendarmes et aux pompiers. Mobilisés toute la nuit pour la sécurité de tous, ils méritent bien un petit mot de soutien et de réconfort.

# Vie associative

## Les 50 ans du CASC - 29 septembre

Le CASC créé en février 1974 a retracé les 50 ans de l'histoire de l'association en réalisant une exposition.

Des bénévoles investis de longue date ont reçu un diplôme juste avant de partager un verre de l'amitié. Belle longévité et longue vie au CASC !



## Les 30 ans d'Arc Gym - 12 octobre

Madame Grandpoirier et son conseil d'administration ont convié les adhérents ainsi que le Maire à partager une très belle soirée pour fêter les 30 ans d'existence du club. Longue vie à l'association.



## Les Estérelles - tout l'automne

Dès la reprise de septembre c'est le retour des pièces de théâtre programmées à l'auditorium Oiseau Lyre grâce aux Estérelles. Si vous n'y êtes jamais allés c'est l'occasion. La prochaine représentation est attendue le 1er février avec « l'Invitation ». Amusez-vous bien !

## Salon du Chat - 2 au 3 novembre

Le thème de cet année « Star Wars » a fait écho auprès des fans de félins pour cette réunion annuelle pendant laquelle sont primés les plus beaux chats de race. Les vainqueurs n'avaient pas de costume de Dark Vador mais ont été reconnus par un jury professionnel de qualité. Une belle animation et la location de la salle reversée à l'association Arcs ô Poils à la demande de la commune.



## La Course de ruelles - 1<sup>er</sup> décembre

Organisée par l'association Oppidum Bike, avec l'aide de la commune cette course a réuni une centaine d'adultes et enfants, tous fan de VTT. Mises à part deux chutes sans gravité, tout s'est bien passé. Pas facile cette course en relais dans les ruelles du Parage. Bravo d'autant plus aux vainqueurs de l'édition !



# Devoir de Mémoire



## Commémoration de l'Armistice de 1918 marquant la fin de la Première Guerre Mondiale

- 11 novembre

Madame le Maire, les élus, les autorités civiles et militaires, le collège, les écoles de la commune et les arcois se sont unis pour cette cérémonie patriotique.



## Cérémonie d'Hommage aux morts pour la France

- 1<sup>er</sup> novembre

Un hommage a été rendu à tous les morts pour la France par Madame le Maire Nathalie Gonzales, accompagnée d'élus, des autorités civiles, militaires et religieuses, et les arcois. Ensemble, ils se sont rendus au monument aux morts puis au carré militaire du cimetière médiéval pour un temps de recueillement.

## Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie - 5 décembre

Madame le Maire, accompagnée d'élus, de M. Charles Bisiaux, Président de l'AACVG et d'Arcois ont rendu hommage aux 26 000 morts pour la France par un moment de recueillement.

## Escape Game « Les minots dans la Résistance »

- Sur réservation

*Crr crr « ici Londres » crr crr « les Français parlent aux Français » crr crr...* Voici une partie du message que les joueurs peuvent entendre lors d'une séance d'Escape game à la Maison de l'Histoire (en haut du Parage). Ce jeu a pour thématique la libération des Arcs, et il est destiné à tout âge. En 1h, les joueurs doivent résoudre des énigmes pour revivre des pans de la

Seconde Guerre mondiale. Une manière ludique de ne pas oublier le passé tout en plongeant au 21<sup>ème</sup> siècle

Tarifs : 10 euros pour les plus de 18 ans, 5 euros pour les moins de 18 ans

Réservations sur :

[weezevent.com/escape-game-les-arcs](http://weezevent.com/escape-game-les-arcs)

## Exposition hommage au Général de Lattre de Tassigny à la Chapelle

Saint Pierre - 14 au 25 octobre

Dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Déparquement de Provence, l'Union Nationale des Combattants et la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny a proposé une exposition en 21 panneaux présentant les grandes étapes de la libération du

territoire. Un hommage au Général de Lattre de Tassigny et à la 1<sup>ère</sup> Armée Française 1944-1945.

Le Pôle Ado a profité des vacances de la Toussaint pour découvrir ce pan de l'histoire.

## L'Equipe des Arcs Longo Mai

Chers Concitoyens,

Vous êtes nombreux à nous interroger sur le devenir de notre cœur de ville suite aux chantiers de constructions de nouveaux immeubles, vous n'êtes pas sans savoir que la Loi SRU nous oblige à avoir un pourcentage de logements sociaux, ces réalisations ont été actées avant notre mandat.

Nous restons vigilants quant aux prochains projets qui nous seront soumis.

Nous avons aussi été interpellés par des riverains suite à l'écoulement des eaux de pluie et leur ruissellement dans certains quartiers, la Mairie est avisée et des travaux sont prévus pour améliorer cet état de fait.

Nous tenons à remercier la mobilisation des Services techniques et de notre Police Municipale pour leurs actions

engagées sur le terrain lors des dernières intempéries

L'opposition constructive et vigilante que nous incarnons, travaille au quotidien pour le bien être des arcoises et arcois, et se révèle être le seul groupe écouté par la majorité aux Conseils Municipaux. En effet, contrairement aux dires et aux actes de certains, nous ne donnons pas procuration à Madame la Maire lorsque nous sommes absents... Et ne profitons pas de la parution du Caminan, pour y commenter ses actions. Le rôle d'un élu et avant tout d'être sur le terrain : nous, nous y sommes.

La critique est tellement plus facile, lorsque l'on pratique une politique de la chaise vide. En vous souhaitant de passer de bonnes fêtes de fin d'année

## Texte de l'opposition

Non communiqué



### Philippe Cotte

Conseiller municipal délégué à l'évènementiel

Organisant des manifestations sur la commune depuis bien longtemps, c'est logiquement que j'avais accepté la délégation de l'évènementiel en 2016 avec M. Parlanti.

Je remercie Madame le Maire qui m'a renouvelé sa confiance en 2020 avec pour ambition de faire revivre le théâtre du Réal. Quel beau projet !

Ce festival est sorti pendant la pandémie de covid, comme un clin d'œil pour redonner le goût de la vie et l'envie de se retrouver autour de grands artistes. Ce festival grandit d'année en année et pour cette cinquième édition, il sera comme notre

bon vin, un très bon cru !

Le dernier défi de cette mandature, c'est de faire revivre la fête de la Saint-Sébastien. Nos traditions arcoises méritent d'être mises en avant. Cette année nous continuons en agrandissant la ferme avec plus d'animaux, pour le plaisir des petits et des grands. Un feu d'artifice clôturera la journée.

Pour moi c'est un honneur d'être élu pour ma commune. Et voir dans les yeux des arcois et de nos touristes ce bonheur partagé lors de ces manifestations me confirme que j'ai fait le bon choix.



### Léo Domergue

Conseiller municipal délégué à l'animation

Natif de la commune, j'ai toujours voulu m'impliquer dans la vie sociale et culturelle de celle-ci. En 2014, j'ai rejoint l'équipe de M. Parlanti dans laquelle j'ai œuvré pour l'économie d'énergie. En 2020, nous avons été réélus, Mme le Maire m'a donné comme délégation l'animation de notre village. Celle-ci me tenait à cœur étant membre du bureau au club Léo Lagrange des Arcs depuis 2010.

Pour cela, j'accompagne le service évènementiel dans l'organisation de la fête de la musique, du 14 juillet, la journée des enfants, la fête votive, la journée des associations et le marché de Noël. Ces événements contribuent à la vie sociale et locale de notre village.

Nous travaillons également avec toutes les associations de notre commune afin de planifier à l'année les différentes

manifestations.

En 2021, avec l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 », nous avons créé en collaboration avec le club Léo Lagrange, une matinée ludique et sportive nommée « Les Olympi'Arcs ». Durant cette manifestation, plusieurs familles s'affrontent sur diverses épreuves afin d'obtenir un maximum de points. Un classement final est effectué et chaque équipe est récompensée. Notre plus grand défi aura été la création des Nuits du Réal en 2021 en partant d'une feuille blanche. Au fil des éditions, nous avons accueilli de jeunes artistes ainsi que des confirmés. La manifestation a pris une ampleur au niveau départemental. Nous avons accompli de nombreux défis et je suis persuadé que les années à venir seront prometteuses. De nouveaux projets nous attendent ...



### David Rolfi

Conseiller municipal délégué au sport

Aujourd'hui, je suis ravi de vous parler de l'avancement de nos projets sportifs dans notre belle ville, qui se positionne comme une véritable terre de jeux. En effet, nous avons récemment achevé les travaux des vestiaires pour le football et le basket, un projet qui revêt une importance capitale pour nos clubs et nos jeunes athlètes.

Ces vestiaires modernes et fonctionnels offrent un cadre agréable et adapté pour nos sportifs, favorisant ainsi leur épanouissement et leur performance. Ils seront une source de fierté pour nos équipes, mais également un lieu de rencontre et de convivialité pour tous.

Par ailleurs, le permis de construire du complexe sportif sera déposé en septembre 2025. Equipé d'infrastructures de qualité, il permettra à chacun de pratiquer son activité favorite dans

les meilleures conditions.

Ce projet ambitieux témoigne de notre engagement à promouvoir le sport et à encourager la pratique physique. Ce nouvel espace deviendra un lieu de rassemblement incontournable. Notre ville, en tant que terre de jeux, se doit d'être à la hauteur des attentes de ses habitants et de ses sportifs. Je suis heureux de vous annoncer la programmation prochaine d'un tournoi de football en collaboration avec la garnison dracénoise, réunissant des équipes locales et des militaires dans un esprit de fair-play et d'amitié. Merci à tous ceux qui contribuent à faire de notre ville un lieu où le sport est roi. Ensemble, continuons à faire de notre ville une véritable terre de jeux, où chacun peut s'épanouir et vivre sa passion pour le sport.



## Agenda 2025

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars : Exposition Tardi  
et Var en BD à la Bastide Sainte-Cécile

### > Février

1<sup>er</sup> : Pièce de théâtre  
« L'invitation »

3-6 : Pôle Séniors : visite guidée  
de la Bastide Sainte-Cécile

7 : Pièce de théâtre au profit de la  
banque alimentaire du CCAS

12 : Atelier BD à la Bastide  
Sainte Cécile

19 : Journée Thématique  
« Odeurs et saveurs »  
à la Bastide Sainte Cécile  
- Visite guidée  
- Atelier cuisine provençale

22-23 : 16<sup>ème</sup> bourse d'échanges du  
modélisme (CASC)

24 : Conseil Municipal

### > Mars

1<sup>er</sup> : Concours fédéral de Pétanque  
3x3 promotion

1<sup>er</sup>-2 : 11<sup>èmes</sup> rencontres des loisirs  
créatifs

9 : Bourse aux jouets

23 : Loto Club Arc Gym

29 : Pièce de théâtre  
« La thérapie de la connerie »

*\*Sous réserve de modification du calendrier.*

Très bonne année **2025** à tous !